

Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/Le-nucleaire-tue-l-avenir-de-l-Aude>

Réseau Sortir du nucléaire > Le Réseau
en action > Echos des luttes antinucléaires > **Le nucléaire tue l'avenir de l'Aude**

13 novembre 2017

Le nucléaire tue l'avenir de l'Aude

Communiqué Sortir du nucléaire 11

A Carcassonne, le dimanche 12 novembre 2017

Il ne se passe pas de semaines sans que l'industrie nucléaire, notre ex-fleuron national, défraie la chronique. Tantôt, ce sont des bétons défectueux, des pompes de secours qui ne fonctionnent pas, des pièces métallurgiques hors normes mais quand même acceptées, des tuyauteries rongées par la rouille... Et des coûts qui grimpent, le contribuable étant sommé de mettre la main à la poche. Heureusement, nous n'avons jamais eu d'accident majeur et nous ne souhaitons à personne d'en subir un. Les exemples de Tchernobyl et Fukushima sont hélas l'illustration de ce qui se passerait.

Photos de l'action du 13/11/2017 devant la cité médiévale de Carcassonne

Cette semaine, nous avons une double actualité. Quasiment en simultanément, le ministre de l'écologie annonçait que l'objectif de réduire la part du nucléaire dans le mix énergétique à 50% en 2025 ne serait pas tenu et le préfet de l'Aude annonçait la signature de l'arrêté autorisant la construction d'un incinérateur très polluant sur le site AREVA de Malvézi, près de Narbonne.

La loi de transition énergétique de 2015 avait tracé ce scénario de réduction à 50 % en 2025, sur la base d'études et d'expertises aussi diverses que celles de l'association Negawatt et d'agences de l'État. La mise en musique revenait à un décret de programmation pluriannuel. Le premier a été pris en octobre 2016, avec 6 mois de retard sur le calendrier sous le ministère de Ségolène Royal. Il a, alors, été fortement contesté par les associations de protection de l'environnement ainsi que les politiques soucieux d'écologie et de notre avenir énergétique. Pourquoi ? Parce qu'il était frileux quant à la trajectoire des 50 %. Si le volet énergies renouvelables était mis en avant, le volet économies d'énergie manquait totalement d'ambition. Les 6 mois de retard sont dus à l'intense lobbying des acteurs de la filière nucléaire qui craignaient à la fois de perdre leurs bijoux mais encore de voir la demande en électricité diminuer. Nicolas Hulot, étant en responsabilité et les promesses électorales faites par M. Macron nous donnaient l'espoir que la barre allait être redressée. Notre pays, le plus exposé au monde à cette énergie mortifère allait pouvoir entrer dans un cercle vertueux. Cette semaine, cet espoir a été anéanti !

Tout comme a été anéanti l'espoir qu'une solution puisse être trouvée pour une gestion responsable des déchets accumulés à Malvézi par 50 ans de production de tétrafluorure d'uranium et quelques années de traitement clandestin de combustibles nucléaires usagés. L'exploitant s'est engagé dans la voie d'un incinérateur extrêmement polluant qui a soulevé une profonde inquiétude dans la population locale, provoquant des demandes de moratoire, des municipalités environnantes, du Conseil Départemental, de la Région, du monde viticole... destinées à prendre le temps de rechercher des alternatives.

Devant la levée de bouclier, le préfet a temporisé, nommant même des experts chargés d'examiner le dossier. Au moment où ceux-ci rendaient leurs conclusions, d'autres experts mandatés par les vignerons se montraient inquiets quant aux retombées (NOX, composés organiques volatils, perturbateurs endocriniens, radionucléides...) et à la viabilité du processus lui-même.

Les experts du préfet, peu suspects de non conformisme sur la doxa idéologique pro- nucléaire, ont dit pour l'un qu'il n'y avait rien à redire et pour l'autre non plus mais qu'il fallait organiser la concertation avec les opposants « sur les avancées technologiques ».

Fort de ces conclusions, le préfet a décidé de signer l'arrêté autorisant cet incinérateur. Avant, il devait consulter le CODERST (conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques). Surprise, alors que ce n'est habituellement qu'une chambre d'enregistrement, il n'y a eu une majorité d'avis favorables que grâce aux voix des représentants de l'Etat. Nous sommes donc devant un projet rejeté par la population et les élus mais soutenu par l'Etat et ses alliés de la filière nucléaire, dans l'intrication qu'on leur connaît. En effet, il faut être conscient qu'il n'est pas que d'enjeu local. D'ailleurs, les médias nationaux s'y sont intéressés. Malheureusement le format des émissions de télé et de radio rendent souvent bien difficile l'abord d'un sujet aussi complexe. Il n'a par exemple jamais été question dans ces médias de la problématique plus générale du devenir des déchets de l'industrie nucléaire. Elle en produit annuellement des dizaines de milliers de tonnes dont personne ne sait que faire et le site de Malvézi est emblématique de cette situation.

Ces mêmes médias ont répété à l'envie que le projet allait permettre de résorber le stock de déchets. Peut-être mais nous sommes dans la configuration d'Achille qui court après la tortue et ne la rattrape jamais. Cet incinérateur traitera les stocks de déchets qui vont grossir tant que fonctionnera l'usine.

Et jusqu'à quand ? Nous pouvions avoir l'espoir avec une sortie progressive du nucléaire que la charge diminue. Maintenant, nous savons que cet incinérateur va cracher ses fumées pendant des dizaines et des dizaines d'années !

Les antinucléaires sont dans le combat de ce projet, aux côtés d'autres associations depuis qu'a été révélée son ampleur. L'autorisation préfectorale, malgré la mobilisation populaire ne les étonne qu'à moitié et loin de les décourager renforce leur combativité.

Nous faisons le constat que nombre d'élus qui nous avaient apporté leur soutien sont rentrés dans le rang et trouvent dans cet arrêté des avancées, une décision équilibrée a même dit l'un d'eux. Des avancées oui assurément mais si infimes par rapport aux problèmes posés par ce dossier ! Par exemple, il demande de diminuer les émissions de composés organiques volatils (COV). Cela n'a pas grand sens nous savons que les phtalates, perturbateurs endocriniens connus qui vont être présents dans les fumées en grande quantité ne sont pas exempts de risques à très faibles doses. Autre promesse préfectorale : la transparence. Mais que vaut cette promesse si des données de l'arrêté lui-même portent la mention « annexe confidentielle, non communicable »

Oui décidément, l'industrie nucléaire tue l'avenir !

Collectif « Sortir du nucléaire »

Mail : contact@sdn11.fr

Web : <https://www.sdn11.fr>

Tel : 06 32 41 26 92 (Hervé Loquais, co-animateur)